Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 43 (2006)
Heft: 1678

Erratum: Rectificatif
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La recherche se donne une éthique

Une commission d'éthique est tenue de vérifier tous ces aspects. Aucun projet de recherche ne pouvant être entrepris avant l'approbation de la commission d'éthique, qui procède à un examen indépendant et pluridisciplinaire. Cela est ambitieux: nos commissions d'éthiques sont des commissions de milice, souvent surchargées, sous-dotées, non coordonnées, peu formées. Le projet de loi entend y mettre de l'ordre, en donnant à la Confédération les moyens de garantir la qualité de ces commissions. Deux variantes d'organisation sont d'ailleurs présentées, une variante cantonale et une variante fédérale avec la possibilité de constitution de commissions régionales, autour des grands centres hospitalo-universitaires.

Le succès dépendra donc largement de la capacité d'action des commissions d'éthique. Peut-être la loi devrait-elle être encore plus stricte sur leur composition, en exigeant par exemple que le corps médical et scientifique n'ait pas plus que la moitié des sièges, pour éviter que ces commissions deviennent des «jardins d'acclimatation» du progrès scientifique. Une fois un projet autorisé, ces commissions restent compétentes pour en suivre l'évolution et intervenir en cas de problème; la création d'une voie de médiation auxquels les sujets de recherche (ou les chercheurs) inquiets pourraient s'adresser mériterait d'être précisée.

«Dans l'accomplissement de ses tâches, la Confédération veille à promouvoir la qualité et la transparence de la recherche sur l'être humain», dit encore l'article constitutionnel. Ceci requiert, en dehors du cadre des autorisations et des contrôles bien décrits dans la loi, un encouragement de la recherche clinique, notamment dans les domaines non lucratifs, et un climat de confiance auprès des chercheurs qui ne fraudent pas et qui annoncent leurs conflits d'intérêt. *ge*

Les textes du projet sont disponibles sur *www.bag.admin.ch*

Un champion olympique régional

Le Suisse Bruno Kernen a récolté une médaille de bronze grâce à sa troisième place lors de la descente olympique. Mais, Antoine Dénériaz, champion olympique français, n'est pas un étranger pour autant. Domicilié à Martigny, il est surtout originaire de Morillon. Cette station de la vallée du Haut-Giffre est située à quelques encablures de Genève. Un endroit beaucoup plus proche et accessible que les stations valaisannes où se retrouve tout le bassin lémanique.

Mais les médias paraissent ignorer qu'il faut 65 kilomètres pour faire le trajet Genève-Morillon contre près du triple pour aller à Verbier. Une ligne de bus rallie même la douane de Moillesulaz à la station du champion olympique et au village voisin de Samoëns. Au fond de cette vallée en cul-de-sac se dresse un mur de rochers, le Cirque du Fer à cheval. Les pentes du Grand Massif se dévalent à ski l'hiver et toute la région est propice aux randonnées l'été. Les routes rejoignent Cluses et Annemasse et plus loin Genève. Même les eaux du Giffre affluent vers l'Arve et plus loin la région genevoise.

Comme la géographie, l'histoire nous rapproche du médaillé d'or. Située dans le Faucigny, la Vallée du Haut-Giffre doit son rattachement à la France au Traité de…Turin de 1860, qui mit fin à l'affaire de Savoie. Pendant ces événements, la Suisse ne tira jamais parti de la clause du Traité de Vienne qui lui aurait permis d'occuper militairement le Chablais savoyard et le Faucigny.

L'espace institutionnel transfrontalier est en gestation. Créé en 1987, le Conseil du Léman, qui regroupe les cantons de Vaud, Valais, Genève et les départements français de l'Ain et de la Haute-Savoie, peine à être visible. Le programme Interreg IIIA qui concerne en outre les cantons et départements de l'arc jurassien arrive à échéance à la fin de l'année: le sort des budgets paraît soumis à caution tant du côté de l'Union européenne que de celui de la Confédération. Seuls certains dossiers paraissent sauter plus aisément par-dessus les frontières, comme la liaison ferroviaire Cornavin-Eaux-Vives-Annemasse (CEVA).

Les Jeux Olympiques sont souvent l'occasion d'un patriotisme agaçant. Ils pourraient aussi servir à atténuer certaines frontières et à créer un nouvel esprit régional. Soyons aussi prêts à nous enthousiasmer pour un champion olympique lémanique! *ad*

Rectificatif

A la suite de l'article «Sans profit mais pas sans frais« (*DP* 1675, 27 janvier 2006, p. 4), M. Pierre Reift, responsable Communication/RP de l'Armée du Salut, nous fait savoir que depuis 2002, les comptes annuels de l'AdS-Suisse sont bel et bien téléchargeables sur le site *www.armeedusalut.ch*, contrairement à ce qui était indiqué dans le texte publié.
Par ailleurs, l'Armée du Salut est active dans 111 pays et non pas 109 comme mentionné.

Avec toutes nos excuses aux intéressés. *réd.*